



**HAL**  
open science

# LA COUR PRÉ-MARITALE ET LES RELATIONS AMOUREUSES CHEZ LES MANGYAN PATAG (MINDORO, PHILIPPINES)

Elisabeth Luquin

► **To cite this version:**

Elisabeth Luquin. LA COUR PRÉ-MARITALE ET LES RELATIONS AMOUREUSES CHEZ LES MANGYAN PATAG (MINDORO, PHILIPPINES). 4ème Congrès du Réseau Asie & Pacifique, Sep 2011, Paris, France. hal-01661906

**HAL Id: hal-01661906**

**<https://hal.science/hal-01661906v1>**

Submitted on 12 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



<http://www.reseau-asie.com>

Enseignants, Chercheurs, Experts sur l'Asie et le Pacifique  
Scholars, Professors and Experts on Asia and the Pacific

## **LA COUR PRÉ-MARITALE ET LES RELATIONS AMOUREUSES CHEZ LES MANGYAN PATAG (MINDORO, PHILIPPINES)**

## **MANGYAN PATAG PREMARITAL COURTSHIP (MINDORO, PHILIPPINES)**

*Elisabeth LUQUIN*

*INaLCO*

### **Thématique E : Organisation sociale et rituels Theme E: Social Organisation and Rituals**

*Atelier E 07 : Une approche anthropologique des relations d'amour et de mariage  
dans trois sociétés d'Asie*

*Workshop E 07: An anthropological approach to love and marriage relationships in  
three Asian societies*

### **4<sup>ème</sup> Congrès du Réseau Asie & Pacifique 4<sup>th</sup> Congress of the Asia & Pacific Network**

14-16 sept. 2011, Paris, France

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville  
Centre de conférences du Ministère des Affaires étrangères et européennes

© 2011 – Elisabeth LUQUIN

Protection des documents / Document use rights

Les utilisateurs du site <http://www.reseau-asie.com> s'engagent à respecter les règles de propriété intellectuelle des divers contenus proposés sur le site (loi n°92.597 du 1er juillet 1992, JO du 3 juillet). En particulier, tous les textes, sons, cartes ou images du 4<sup>ème</sup> Congrès, sont soumis aux lois du droit d'auteur. Leur utilisation, autorisée pour un usage non commercial, requiert cependant la mention des sources complètes et celle des nom et prénom de l'auteur.

*The users of the website <http://www.reseau-asie.com> are allowed to download and copy the materials of textual and multimedia information (sound, image, text, etc.) in the Web site, in particular documents of the 4<sup>th</sup> Congress, for their own personal, non-commercial use, or for classroom use, subject to the condition that any use should be accompanied by an acknowledgement of the source, citing the uniform resource locator (URL) of the page, name & first name of the authors (Title of the material, © author, URL).*

Responsabilité des auteurs / Responsibility of the authors

Les idées et opinions exprimées dans les documents engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

*Any opinions expressed are those of the authors and do not involve the responsibility of the Congress' Organization Committee.*

# « LA COUR PRÉ-MARITALE ET LES RELATIONS AMOUREUSES CHEZ LES MANGYAN PATAG (MINDORO, PHILIPPINES) »

Elisabeth Luquin  
INaLCO

## Introduction

Après la puberté, les jeunes célibataires Mangyan Patag s'inscrivent dans un processus de cour pré-maritale élaboré. Chaque homme a pratiqué la cour plusieurs fois, et chaque femme a accepté la cour de plusieurs hommes. Autrement dit avant tout mariage, le jeune homme fait la cour à la jeune femme qui lui plaît pendant une période allant de quelques mois à deux ans selon le cas de figure.

Cet article donne une présentation générale de la cour pré-maritale et des relations amoureuses dans cette société. Ce travail de recherche n'en est qu'à ses débuts, c'est-à-dire au stade de la description ethnographique avec quelques pistes d'analyse. Je décris en premier lieu la cour traditionnelle encore accomplie dans les montagnes et les hameaux où les Mangyan ont moins de contacts avec les Philippins chrétiens, puis je présente brièvement ce qu'il en est dans les hameaux et villages en contacts réguliers avec ces derniers. Dans une troisième partie, j'étudie les traits communs à la cour et aux ancêtres bienveillants *dāniw*. L'idée est de démontrer que la relation amoureuse et le mariage ne concernent pas que le seul couple et ses parents mais un ensemble socio-cosmique plus vaste.

## La cour pré-maritale

Le procédé de cour *maglayis* que j'ai traduit par « faire la cour »<sup>1</sup> est divisé en deux phases. La première comporte les premiers contacts, non physiques, entre un jeune homme et une jeune fille. Les jeunes gens discutent et dorment sur des nattes séparées. Il peut y avoir un grand nombre de nuits de cour de ce type sans aucun engagement en vue du mariage de part et d'autre.

La seconde phase est caractérisée par les premiers contacts physiques appelés « s'étendre/ s'allonger l'un contre l'autre » (*mag-'ulid*), sans relation sexuelle (*kinud*), sur la même natte. A partir du moment où il y a eu deux nuits de cour consécutives avec de tels

---

<sup>1</sup> Ce terme pourrait être traduit par une périphrase telle que « un jeune homme rend visite à une jeune fille la nuit selon un code de comportements prescriptifs »

contacts physiques, ces nuits sont comptées et signifient un réel engagement et sont nommées entraînant à plus ou moins long terme le mariage.

1) En quoi consiste la première phase ?

Le jeune homme, après s'être lavé, paré de ses plus beaux vêtements et s'être orné de plantes odoriférantes (vétiver, ilang-ilang, basilic), se rend à la maison de la jeune femme tard dans la nuit. Celle-ci dort généralement dans la maison de ses parents et parfois dans une maison construite pour elle et ses sœurs célibataires à proximité de celle de ses parents. Le jeune homme est souvent accompagné d'une autre personne de sexe masculin et célibataire, parent ou ami<sup>1</sup>, surtout si c'est la première fois. Après s'être couvert d'une couverture dont le revers cache leur visage, ils préviennent de leur arrivée en jouant de la percussion fabriquée à partir du bananier, ou de la guimbarde, ou de la guitare à six cordes ou bien du violon à trois cordes. Ainsi les membres de la maisonnée sont prévenus de l'action de cour. Le prétendant demande ensuite en inspirant (*pa-hagot*) « Y a-t-il une jeune fille (dans la maison) ? » (*may daraga aw ?*). Les parents répondent aussi en inspirant, soit s'ils ne veulent pas, « Qui es-tu, il n'y a pas de jeune fille ici ! » (*Si'uno kawo asan ? Unman may daraga sitay !*) ou bien, s'ils sont d'accords, « La voici ! » (*Inday waydi*). Les jeunes hommes restent plus ou moins longtemps dehors selon le cas de figure. Si le dialogue s'instaure en poèmes<sup>2</sup>, la jeune fille choisira des poèmes adéquats pour exprimer son refus ou son accord d'être courtisée.

Quand la jeune fille et ses parents acceptent la présence du jeune homme, elle lui ouvre la porte et dit « Entre » (*saka*) en inspirant. Si la maison de la jeune fille ou celle de ses parents est encore éclairée par de la résine ou une lampe à pétrole, celle-ci est immédiatement éteinte. Les deux compères entrent dans la maison dans le noir complet. Le jeune homme tourne le dos à la jeune fille dans la maison. Si elle est audacieuse, elle essaiera de voir qui il est en découvrant son visage, mais le jeune homme doit refuser de se laisser démasquer, tout au moins pour une première séance de cour. Toutefois elle ne le verra pas puisqu'il fait noir dans la maison. Une natte à part sera attribuée au prétendant et à son compagnon. Puis le garçon et la fille peuvent discuter (l'accompagnateur est plutôt discret), font connaissance et dorment, ou tout du moins essaient.

---

<sup>1</sup> Pendant le rituel des secondes funéraires, auquel les participants atteignaient plus de la centaine, les jeunes célibataires font connaissance pour de futures relations de cour.

<sup>2</sup> Autrefois le dialogue en poèmes était la règle.

Si la jeune fille l'apprécie, d'autres nuits de cour pourront avoir lieu. Elle acceptera qu'il s'allonge à côté d'elle sur la même natte mais sans la toucher. Dans ce cas, le compagnon du jeune homme dormira sur une autre natte ou sera même absent. Les jeunes célibataires dormiront en se tournant le dos. Sur la natte, si le jeune homme est entreprenant, la jeune fille replie les jambes et s'attache les genoux avec un tissu ou un vêtement, et elle croise les bras sur la poitrine. Il est interdit (*parawān*) que le jeune homme défasse le nœud de ce vêtement car cette action renvoie au rituel funéraire de lier les gros orteils, les genoux, les pouces et les mâchoires du mort avant qu'il ne soit inhumé. Cet interdit en rapport avec un rituel funéraire protège la virginité de la jeune fille. Toutefois la virginité n'est pas obligatoire avant le mariage chez les Mangyan, et il n'y a pas de terme spécifique pour la nommer<sup>1</sup>. Il pourra y avoir plusieurs nuits de cour comme celle-ci du moment qu'elles ne sont pas consécutives et qu'il n'y a pas de contacts physiques.

Les nuits de cour avec ou sans contacts physiques qui n'induisent aucun engagement de la part des jeunes gens doivent se terminer avant le jour, le jeune homme et son compagnon partant avant l'aube.

De cette première phase, retenons trois choses :

- Les parents sont au courant de la cour : la maisonnée est largement prévenue de l'arrivée des jeunes hommes au moyen des instruments de musique. Leur venue doit être spécifiée comme ayant un but précis. Il s'agit de signifier qu'ils ne sont pas des voleurs ou des « mangeurs d'humains » (esprits malveillants). Ainsi, ils ne doivent pas être reconnus mais leur venue doit être annoncée : un jeune célibataire vient faire la cour à leur fille.
- Le jeune homme ne doit pas être reconnu ni par son physique ni par sa voix. La technique d'expression *pa-hagut*<sup>2</sup> est difficile à exécuter puisqu'elle consiste à inspirer tout en parlant afin que la jeune fille et sa famille ne reconnaissent pas sa voix. A partir du moment où le jeune homme est installé sur une natte, il chuchote normalement s'il s'adresse à la jeune fille. L'utilisation d'une couverture nous paraît insolite puisqu'il fait nuit et que les parents sont au courant des

---

<sup>1</sup> On dit d'une femme qu'elle a déjà servi (*gamit*) ou non.

<sup>2</sup> La racine de ce terme est *hagut*. Selon H. Conklin (1953, p.121) elle signifie «drawing of a bow across a stringed instrument; also the sound thus produced ».

développements nuit après nuit. Il nous a été simplement expliqué, à ce propos, qu'il ne fallait pas que la jeune fille reconnaisse le jeune homme, tout du moins au départ. « L'invisibilité » du jeune homme est peut-être requise pour que la jeune fille ne choisisse pas sur son physique car le caractère du jeune homme importe plus. C'est une façon de se présenter : non par le physique mais par la voix et le souffle en parlant en inspirant, en récitant des poèmes et en chuchotant les conversations dans le noir. Le début du processus de cour exprime le goût du secret : ne pas se voir entre protagonistes.

Le dernier point à retenir est que :

- Les jeunes gens ne se touchent pas. Il y a tout d'abord une mise à distance entre les jeunes gens.

La première nuit de cour révèle une relation asymétrique quand le jeune homme sait à quelle jeune fille il fait la cour, alors qu'elle ne sait pas qui il est. Toutefois, la jeune fille a le libre choix d'accepter ou non la cour d'un homme qu'elle ne connaît pas<sup>1</sup>. Ce choix est plus grand encore quand la jeune fille dort dans une maison à côté de celle de ses parents. Par ailleurs, s'ils se sont rencontrés dans la journée et se connaissent, il pourra l'avoir prévenu qu'il viendra le soir. Ainsi le secret est « réel » ou simplement un « jeu ». Si une femme souhaite qu'un homme lui fasse la cour, elle le lui fera comprendre dans la journée notamment en lui offrant trois noix d'arec, trois feuilles de bétel ou trois feuilles de tabac. Dans ce contexte<sup>2</sup>, les Mangyan disent que le chiffre trois fait référence aux organes génitaux masculins. L'utilisation considérablement répandue des métaphores est un moyen pour la femme de communiquer son désir à un homme et vice-versa.

## 2) En quoi consiste la deuxième phase de la cour ?

Les nuits de cour pendant lesquelles les jeunes gens ont dormi l'un contre l'autre sont comptées et désignées par des expressions spécifiques. Celles pendant lesquelles ils n'ont pas dormi l'un contre l'autre ne sont pas comptées car elles ne sont pas significatives d'un amour sérieux mais présentées comme un essai.

---

<sup>1</sup> Les relations asymétriques de l'invisibilité du côté du jeune homme et celle de l'acceptation de la cour du côté de la jeune fille seront développées dans des recherches futures.

<sup>2</sup> L'échange dans la vie quotidienne et l'offrande des ingrédients à mâcher est fondamental dans les relations socio-cosmiques mangyan, mais ici le chiffre trois est spécifique à la cour.

Accepter de dormir à côté du *courtiseur* est à l'appréciation de la jeune fille. Ils pourront s'allonger l'un contre l'autre de façon à ce que leur corps se touche *mag-'ulid* sans qu'il y ait de relation sexuelle. Il nous a été expliqué plusieurs fois que le terme *mag-'ulid* n'impliquait en aucun cas des relations sexuelles<sup>1</sup>. D'ailleurs, l'action de « dormir l'un contre l'autre » pour se tenir chaud est une pratique courante entre germains ou cousins célibataires de même sexe à tout âge ou de sexe opposé dans leur jeune âge, entre des parents et leurs jeunes enfants, entre grands-parents et jeunes petits-enfants, entre tantes et jeunes nièces, entre oncles et jeunes neveux etc. Pour nous Occidentaux, dormir l'un contre l'autre signifie une grande intimité, mais pour des parents proches Mangyan cela est courant.

La première nuit où il y a eu un contact physique en s'allongeant l'un contre l'autre est appelée « pour passer » (*pang-lawuy*). S'il n'y a qu'une seule nuit « pour passer » et que l'un des deux s'est rendu compte que l'autre ne lui convenait pas, le processus de cour est arrêté soit par la jeune fille qui ne laissera pas entrer le jeune homme ou bien par ce dernier qui ne retournera plus la voir. La seconde nuit de cour, consécutive ou non à la première, pendant laquelle les jeunes gens ont dormi l'un contre l'autre, est appelée « rendre (*magbawi*) la capacité à être invisible (*dangin*) ». Le terme *dangin* désigne la capacité des ancêtres *dāniw* à être invisible, capacité qu'ils sont les seuls à posséder. De plus, un officiant du rituel *dāniw* a la « capacité de fabriquer n'importe quel objet [qui sera] invisible » (*mag-dangin*) dont il a besoin pour rechercher et chasser les esprits malveillants. Cette invisibilité signifie pour les jeunes gens qu'ils sont quelque part eux aussi, à ce moment de leur vie, des ancêtres *dāniw*, ou proches de leur statut.

Les Mangyan expliquent que pendant la première nuit, allongés l'un contre l'autre, la femme donne de la chaleur, la seconde nuit l'homme rend cette chaleur à la femme. Nous comprenons que la chaleur humaine est invisible mais tangible.

Les parents, qui ne sont pas pressés que leur enfant se marie, disent qu'une ou deux nuits à dormir l'un contre l'autre est dans un premier temps suffisant. Ils veulent que les jeunes se connaissent bien avant de se marier (même si, au cas où ils ne s'entendent pas le divorce est autorisé dans la société et relativement souvent pratiqué). Les jeunes gens doivent aussi respectivement pratiquer la cour avec d'autres, afin de retarder un mariage.

---

<sup>1</sup> Avoir des relations sexuelles se dit *magkinud* et n'est pas employé dans le cadre de la cour. Ce sont les personnes mariées qui emploient le plus souvent ce terme.

Car si le *courtiseur* est toujours le même, une relation d'amour a de forte chance de commencer et se développer. La langue Mangyan connaît plusieurs termes pour exprimer la relation amoureuse : le verbe « aimer »<sup>1</sup>, les termes « petit-ami » ou « petite-amie »<sup>2</sup>, la relation entre amoureux<sup>3</sup>, les cadeaux faits entre amoureux<sup>4</sup>. Quand un jeune homme aime une femme ou vice-versa on dit que « leur sang tourne/ se déplace [dans leur corps] », en français on dirait que « leur cœur se serre ou palpite » quand ils se voient par exemple et sur le long terme ils devront se marier. Le sang est donc le siège du sentiment amoureux pour les Mangyan Patag.

Ainsi, les relations de cour sont multiples entre les jeunes gens, selon le caractère de chacun. Pendant un certain temps, le jeune homme fait la cour à plusieurs jeunes filles et celles-ci reçoivent la compagnie nocturne d'autres jeunes hommes jusqu'à ce qu'ils choisissent leur futur conjoint. De plus, les amoureux éconduits peuvent utiliser des amulettes (*lumay*) pour que leur bienaimé ait les mêmes sentiments envers eux.

Après deux nuits consécutives de cour en dormant l'un contre l'autre, les parents de la jeune fille se mettent souvent en colère et lui disent « Ne répétez pas la cour mais observez encore le caractère, la façon de penser et l'attitude de l'un et de l'autre ! ». Cette glose signifie que les parents préféreraient que les jeunes gens ne s'engagent pas ou ne développent pas tout de suite une relation amoureuse. Ils souhaiteraient que ce soit, avant tout, une période d'essai avant d'envisager le mariage. Autrement dit, même si les jeunes gens se désirent, il ne faut pas qu'ils s'attachent précipitamment l'un l'autre.

Quand les parents pensent qu'il est trop tôt pour envisager le mariage, ils leur donnent des conseils (*bilin*). Ils aimeraient que leur enfant connaisse mieux son futur conjoint, savoir s'il est paresseux ou industriel, doux ou violent, modeste ou aguicheur etc. Pour leur fille, ils essaieront de décourager le jeune homme en disant que leur fille n'est pas la seule et qu'il y en a d'autres alentours, ou encore qu'elle est paresseuse ou ne sait rien faire. Pour leur garçon, ils diront que la jeune fille qu'il souhaite prendre comme épouse est une bonne

---

<sup>1</sup> Aimer : 1. *magka-ibug* terme du registre courant; *magkaibug ako sa kanmo* « je t'aime » 2. *magka-inggaw* terme du registre soutenu ; *magka-inggaw ako sa kanmo* « Je t'aime ». Selon H. Conklin (1953, p. 39) '*ibug* signifie « sympathie/ penchant, désir, souhait, amour » (« liking, desire, wish, love »). Un autre terme du vocabulaire rituel et poétique, *sáya*, signifie « envie, désir, souhait » (« want, desire, wish ») (H. Conklin, 1953, p. 244). Ces termes ne distinguent pas le désir sexuel du sentiment amoureux.

<sup>2</sup> *Aguman*.

<sup>3</sup> *Mag-'araguman*.

<sup>4</sup> *Pamtang* : cadeau entre amoureux (grelots, chemises brodées, contenant en bambou, bracelet de perles, petit miroir, peigne, chouchou, nourritures, etc.), terme différent des « cadeaux entre amis ou parents » *arayawan* (de la racine *ayaw* « partager »).



à rien. Ce découragement peut avoir des conséquences graves comme une dépression ou un suicide (voir *infra* p. 8). (L'amour-passion existe dans la société Mangyan).

A ce stade, si les jeunes gens se plaisent mais ne veulent pas se marier tout de suite, ils peuvent continuer la cour mais pas de façon consécutive. Des adultes rapportent que la cour peut durer un ou deux ans avant que les deux intéressés se décident et que les parents donnent leur avis.

Si pendant la troisième nuit<sup>1</sup> consécutive ou non à la seconde, les jeunes gens dorment de nouveau l'un contre l'autre, on dit qu'ils s'attachent l'un l'autre avec un sens de stabilité en vue du mariage. Quand tous les deux s'engagent dans une relation plus durable, le jeune homme quitte la maison de la jeune fille alors qu'il fait déjà jour. Il se montre au grand jour. Si les parents sont d'accord avec cette relation, les jeunes gens peuvent avoir des relations sexuelles qui se déroulent en forêt, mais sans qu'ils ne l'annoncent aux parents. S'ils sont réticents à cette relation, les jeunes gens cacheront qu'ils se fréquentent. Les relations sexuelles pré-maritales, relativement libres, ne sont pas prohibées mais cachées<sup>1</sup>. Au demeurant, la jeune fille est fréquemment enceinte au moment du mariage sans que ses parents ne le sachent, surtout s'ils sont stricts. La grossesse est aussi une des raisons pour conclure le mariage. C'est une preuve du bien-fondé de la relation sociale

Une troisième phase succède à cette seconde phase, pendant laquelle les jeunes gens ont de fortes chances de se marier (*mag- 'asawa*).

A partir du moment où le jeune homme a rencontré les parents de la jeune fille le matin de la troisième nuit consécutive, le futur gendre peut progressivement séjourner chez ceux-ci et accompagner ses futurs beaux-frères, et ses beaux-parents dans diverses activités (construction d'une maison, travaux aux champs, pêche, etc.).

Pendant cette période, les jeunes gens observent leur caractère respectif et les parents de la jeune fille considèrent le caractère de leur futur gendre. Ce dernier adopte une attitude de profond respect, de modestie et même de timidité envers sa future belle-famille. Dès que le jeune homme s'engage à aider cette dernière, il ne doit plus faire la cour à une autre jeune fille, et son amoureuse ne doit plus accepter la cour d'un autre jeune homme. Cette période oscille entre quelques mois et une année, rarement plus.

---

<sup>1</sup> Cette troisième nuit n'est pas désignée par un terme spécifique.

Par contraste une femme ne va pas aider ses beaux-parents avant que ses parents n'aient rencontré les parents de son futur époux. Elle pourra leur rendre visite pour se présenter.

Lorsque les deux jeunes gens sont certains de vouloir se marier, les parents de la jeune fille disent au jeune homme : «Vous vous êtes fait la cour, ceci est peut-être une sottise ou peut-être que vous êtes amoureux, si vous voulez vous marier, va chercher tes parents pour que nous parlions ! ». Les parents du jeune homme se déplacent chez les parents de la jeune fille. S'ils n'appartiennent pas à la famille étendue (qui inclut les cousins au 2<sup>nd</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> degré), ils font connaissance et discutent de leurs enfants. Ce rituel est appelé « rencontre des parents » (*pagkitahan<sup>2</sup> gurangon*). Par la suite le mariage peut être conclut/ « scellé » par le rituel « siège des parents » (*tukawan gurangon*), pendant lequel du riz et de la viande de porc sont apportés par la famille du garçon si elle en a les moyens (un sac de riz de 50 kg et un porc). Ce rituel n'est pas une obligation pour conclure le mariage<sup>3</sup>, surtout en période où la nourriture manque<sup>1</sup>.

Au sujet des biens matériels, les parents des jeunes mangyan n'y prêtent pas d'importance, le plus important étant que les jeunes soient travailleurs par opposition à paresseux; la paresse est le pire défaut chez eux, car cela signifie "avoir faim". Les critères du choix d'un conjoint les plus importants sont donc le travail (pour assurer la nourriture) ainsi que la générosité (donner et partager).

Le conjoint idéal est travailleur, généreux, modeste et calme (pas violent/ agressif). Il ne gaspille pas le peu de biens ou d'argent que le couple possède (il ne boit pas, ne fume pas, et ne joue pas aux jeux de hasard).

De nos jours la période «d'essai » est de plus en plus courte du moment que les jeunes gens se sont mis d'accord pour se marier. Les parents des jeunes gens se rencontrent plus rapidement pour parler du mariage. Autrefois les parents choisissaient ou recommandaient davantage le conjoint de leurs enfants. Par exemple les parents disaient à leur fils que telle jeune fille est travailleuse, qu'elle a bon caractère, et ils lui commandaient de se marier avec elle. Parfois si l'enfant ne voulait pas du conjoint choisi, ses parents pouvaient se mettre en colère jusqu'à le frapper. Dans de rares cas, quand les

---

<sup>1</sup> Elles se passent toujours en forêt pour les personnes sans maison propre ou qui ont des enfants.

<sup>2</sup> Racine *kita* « voir ».

<sup>3</sup> Voir E. Luquin, 2004, chapitre 3. Le mariage n'est pas le rituel le plus important du cycle de vie, par contraste aux rituels funéraires.

parents ne voulaient pas du prétendant, il arrivait que la jeune fille ou le jeune homme déprime, se suicide<sup>2</sup> par pendaison (*maghugut*) ou empoisonnement (*maghilo*). L'inverse est aussi avéré : c'est-à-dire que si l'enfant se mariait quand même avec un conjoint que les parents refusaient, ces derniers pouvaient se suicider ou les maudissaient. De nos jours, pour éviter la colère et le refus des parents, les amoureux s'enfuient (*layas*), car ils connaissent mieux l'île de Mindoro et les îles alentours, et fuguent même jusqu'à la capitale. Mais ces cas de suicide ou de fugue sont rares par rapport aux nombreux choix libres du conjoint.

Il semblerait que la liberté du choix du conjoint est plus grande de nos jours qu'autrefois, mais seule une enquête plus approfondie pourra soulever cette incertitude.

La cour chez les Mangyan Patag qui sont en contacts réguliers avec les Philippins chrétiens ou qui ont été au lycée ou plus rarement à l'université, a fortement changé. Elle se compose de quatre nouveaux événements sociaux :

- Echanger des lettres (*surat*) alors que c'est une société à traditions orales
- Regarder ou danser aux bals (*sayawan*) de province
- Se rencontrer pendant les projections de films de série B dans les « cinémas » (*betamak*) constitués de petit écran de TV avec lecteur DVD qui marchent avec un générateur.
- Echanger des SMS sur des téléphones portables d'occasion rechargés dans les villages des Philippins chrétiens qui ont l'électricité, est le dernier moyen à la mode.

L'échange de lettres et de SMS facilite l'organisation des RDV ou la déclaration des sentiments. Lettres et SMS ont remplacé les poèmes.

En outre, les jeunes se donnent RDV pendant les bals et les projections de films. Ils disent à leurs parents qu'ils vont au cinéma ou regarder danser puis ils se retrouvent dans les buissons sans aucun regard et contrôle des parents. Ils ont rapidement des relations sexuelles, la jeune fille tombe enceinte, et les amoureux n'ont plus le choix que de se marier, ils forcent les parents à l'accepter puisque ils attendent déjà un enfant. Leurs parents leur diront qu'il ne faudra pas que qu'ils regrettent leur décision trop hâtive et qu'ils acceptent les défauts de l'un ou de l'autre qu'ils n'ont pas eu le temps de remarquer.

---

<sup>1</sup> Particulièrement les mois de juin, juillet et août, pendant lesquels les cultures ne sont pas encore récoltables, et les réserves sont souvent épuisées.

<sup>2</sup> *Magsungon* ou *magdusu'*. On dit qu'il/elle s'est suicidé/e pour sa petite-amie/son petit-ami ou pour son épouse/époux qui l'a quitté/e (*nagdusu' sa kay babayi/ lalaki o sa kay asawa*).

Plusieurs parents d'une cinquantaine d'années ont raconté avec nostalgie que les jeunes n'attendent plus avant d'avoir une relation sexuelle. Autrefois les jeunes avaient peur d'utiliser leur pénis et leur vagin car il n'y avait pas les moyens d'effectuer le rituel de mariage. Les jeunes qui se faisaient la cour dans la maison de la jeune fille étaient allongés en se tournant le dos pendant plusieurs mois puis ils étaient allongés sur le dos puis se faisaient face toujours sans relation sexuelle. Ils étaient devenus des « amoureux » (*agum*) et c'est seulement lorsqu'ils étaient sûrs de leurs sentiments qu'ils se donnaient RDV dans la forêt pour avoir une relation sexuelle avant de se marier.

Par contraste, de nos jours, les jeunes Mangyan copient les procédés de cour des Philippins chrétiens (lettres, bals, SMS et cinémas) mais sans connaître les interdits sexuels avant le mariage prônés par l'église catholique ou les églises protestantes. Du coup ils deviennent parents plus rapidement qu'avant<sup>1</sup>. Chez les Mangyan, les jeunes savent très tôt comment les enfants sont conçus, et il n'y a pas d'interdit très strict des relations sexuelles pré-maritales à partir du moment où ils se connaissent depuis un certain temps. Bien connaître l'autre est donc un critère du mariage. Bien connaître les ancêtres *dāniw* est aussi indispensable à tout officiant qui veut établir une relation avec eux. Il les connaîtra bien au moyen des rêves avant d'effectuer les rituels.

### **Traits communs aux ancêtres bienveillants *dāniw***

De l'analyse des similitudes des faits dans la cour et le rituel *dāniw* découle mon interprétation suivante. Les traits spécifiques de la cour pré-maritale – normes esthétiques du corps, invisibilité, utilisation des poèmes - renvoient à certaines particularités des ancêtres bienveillants appelés *dāniw*. Ces derniers permettent à l'officiant qui est en relation avec eux de voir les catégories invisibles du socio-cosmos tels que les esprits malveillants « mangeurs d'humains », les « principes de vie » des vivants et des morts, et les autres ancêtres. Les rituels *dāniw* sont indispensables à la société puisqu'ils apportent la guérison, la réparation de l'inceste et la transformation en ancêtres. Pour que le rituel soit efficace il faut au moins une paire d'ancêtres de sexe opposé en relation avec un officiant<sup>2</sup>. Ainsi, une paire d'ancêtres *dāniw* sont comme deux « amants » ou un couple non-marié (les informateurs officiants des rituels expliquent qu'ils ne sont ni des conjoints ni des

---

<sup>1</sup> Même si les grossesses chez les adolescentes chrétiennes sont assez fréquentes dans l'archipel, notamment parce que l'éducation sexuelle n'est pas autorisée dans les écoles.

<sup>2</sup> Voir E. Luquin, chapitre 3, 2004.

germains de sexe opposé). Et c'est seulement cette relation « comme des amants » entre ancêtres *dāniw* avec un officiant qui permettra le rituel. Il y a donc un caractère « sacré » de la relation d'amour qui met les amants en position de *dāniw*.

Les traits du statut de *courtiseurs/ courtisées* qui correspondent aux ancêtres *dāniw* sont les suivants :

### La propreté et les plantes odoriférantes

Pendant le rituel *dāniw*, les officiants expliquent que les ancêtres *dāniw* se lavent et se parfument. Ces derniers cultivent des plantes odoriférantes autour de leur maison qui est lavée et rangée par l'officiant. C'est une obligation pour que le rituel *dāniw* et la cour soient efficaces.

### L'invisibilité

Pendant la cour pourquoi le jeune homme doit-il se couvrir d'une couverture alors qu'il fait nuit noire (il n'y a pas encore l'électricité dans ces coins reculés) ? De plus quand il entre dans la maison, les lampes à pétrole sont éteintes. Cette énigme m'a fait logiquement penser à l'invisibilité des ancêtres.

L'invisibilité est aussi évoquée lors de la seconde nuit de cour lorsque les jeunes gens sont allongés l'un contre l'autre. On dit que le jeune homme rend l'invisibilité à la jeune fille, mais il se rend visible à ses yeux et plus tard aux yeux de ses parents quand il fait jour. Si l'invisibilité devient visibilité lors de la seconde nuit en dormant l'un contre l'autre cela signifie que le contact physique apporte la visibilité.

### Les poèmes

Pour s'adresser aux ancêtres *dāniw* l'officiant utilise obligatoirement le registre des poèmes<sup>1</sup>. Sans ce vocabulaire spécifique le travail rituel des *dāniw* n'est pas efficace. De même, pendant la cour, le dialogue en poèmes est ou était requis.

Par ailleurs, les termes « se marier » dans le registre des poèmes et les paroles murmurées par l'officiant pendant le rituel pour s'adresser aux ancêtres *dāniw* sont construits avec la même racine *sangbay* qui signifie « positif, favorable, bien ». « Se marier » *mag-*

---

<sup>1</sup> Voir E. Luquin, à paraître en 2012 dans *Cahiers de Littérature Orale* sur le thème de l'adresse indirecte.

*sangbayan*<sup>1</sup> signifie littéralement « mettre en action le favorable, le positif ». Le langage rituel *dāniw*, *panangbayon* signifie « pour rendre favorable »<sup>2</sup>. L'action de se marier a donc quelque chose en commun avec les *dāniw*. Le mariage et une entité *dāniw* sont constitués de la même façon : de deux personnes de sexe opposé, le deux étant l'unité.

Le tableau suivant reprend ces caractéristiques de la cour et des ancêtres ou leurs actions pendant le rituel :

<b>Le courtiseur/ Faire la cour (<i>maglayis</i>)</b>	<b>L'officiant « représentant d'un couple d'ancêtre <i>dāniw</i> »/ Faire le rituel <i>dāniw</i> (<i>magdaniw</i>)</b>
Le jeune homme se lave	Au début du rituel, qui est un « voyage » sous forme de discours, l'officiant et les ancêtres avec qui il est en relation se lavent
Il se parfume	Ils se parfument
Il joue d'un instrument pour prévenir la maisonnée de la fille. Il annonce son arrivée	L'officiant appelle ses ancêtres en disant « ksiii » et en murmurant leur nom. Une sorte de mélodie est produite par le murmure
Il se couvre d'une couverture pour se rendre méconnaissable (invisible)	L'officiant rend invisible la maison des <i>dāniw</i> (ces derniers sont de fait invisibles)
Il parle en inspirant	Il récite en expirant (seule inversion)
Il dialogue en poèmes	Il communique avec les <i>dāniw</i> en utilisant le vocabulaire du registre des poèmes
Il rend à la jeune fille la « capacité à être invisible » ( <i>dangin</i> )	Les <i>dāniw</i> sont invisible et fabriquent des choses invisibles ( <i>magdangin</i> )
Il se marie. Se marier <i>mag-asawa</i> se dit aussi « mettre en action le favorable, le positif » <i>magsangbay</i> (racine <i>sangbay</i> )	Les paroles des <i>dāniw</i> se disent « pour rendre favorable/ positif » <i>panangbayon</i> (racine <i>sangbay</i> )

## Conclusion

Le développement d'un procédé de cour ayant des traits communs avec le rituel et les ancêtres bienveillants *dāniw* montre que la société Mangyan possède ses propres constructions de la relation amoureuse, qui sont distinctes de celles d'autres sociétés et

<sup>1</sup> Dans le registre courant, « se marier » se dit *mag-asawa*. *Mag-* est le préfixe verbal d'action et *asawa* est le conjoint. La combinaison affixale *mag* + *racine* + *an* exprime la relation.

<sup>2</sup> Le préfixe *pang-* (« pour ; le moyen de ») placé devant une racine commençant par une consonne supprime la consonne et laisse tomber le /g/ : *pan(g)* + (*s*)*angbay* + *on*.

notamment des sociétés occidentales modernes en ce sens que les parents et les ancêtres font pleinement partie du processus de mariage fondé en général sur une relation amoureuse. Le mariage engage plus que le seul couple mais bien le tout de la société représenté par les ancêtres *dāniw*.

Références citées :

CONKLIN, Harold, 1953, *Hanunoo-English Vocabulary*, University of California Press, Berkeley and Los Angeles.

LUQUIN, Elisabeth, 2004, *Abondance des ancêtres, abondance du riz; les relations socio-cosmiques des Mangyan Patag, île de Mindoro, Philippines*, thèse non publiée, EHESS, 487 pages.

LUQUIN, Elisabeth, à paraître en 2012, « Relecture de la langue poétique des Hanunoo-Mangyan : langage indirect et langage rituel », in *Cahiers de Littérature Orale*, Centre de Recherche sur l'Oralité, Paris